

BEAURAINS

Notre Ville

VOTRE JOURNAL
D'INFORMATION

N°58 - Juin 2022

Vie Locale



Jeunesse



Social



Environnement



Éducation

Sport

Finances



Ville de
Beaurains

SOMMAIRE

VIE LOCALE

P.04 P.05

FINANCES

P.06 P.07 P.08 P.09

CENTRE SOCIAL MUNICIPAL

P.10

ÉDUCATION

P.11

CITOYENNETÉ

P.12 P.13

VIE ASSOCIATIVE

P.14 P.15

SPORT

P.16 P.17

ENVIRONNEMENT

P.18 P.19

JEUNESSE

P.20

VIE ÉCONOMIQUE

P.21

ÉTAT CIVIL

P.22 P.23

INFOS PRATIQUES

P.24 P.25

EXPRESSIONS DIRECTES

P.26 P.27





Chèr(e)s Beaurinoises et Beurinois

Les premiers mois de cette année 2022 étaient annonciateurs d'une sortie confirmée de la crise sanitaire qui a perturbé notre quotidien depuis deux ans.

Malheureusement, l'invasion brutale de l'Ukraine par la Russie nous rappelle que la paix en Europe reste fragile.

Au-delà de l'inhumanité de ce nouveau conflit, nous devinons aussi une menace économique mondiale qui ne manquera pas d'avoir des répercussions sur nos finances.

Le budget que nous avons voté début avril tient compte de cette instabilité ambiante tout en maintenant la mise en oeuvre du projet municipal présenté en 2020.

En cette période électorale, vous vous êtes exprimés à près de 76% pour le scrutin présidentiel dont vous retrouverez les résultats à l'intérieur de ce document.

J'espère que votre mobilisation citoyenne ne faiblira pas les 12 et 19 Juin lors des élections législatives.

Les mois à venir doivent vous permettre de retrouver le chemin de la convivialité rudement effacée durant ces deux dernières années.

Les spectacles, les fêtes de fin d'année des 3 groupes scolaires, la fête de la Nature à l'espace Jules Verne, les nombreux tournois sportifs seront autant d'occasions d'échanger et de partager des moments de détente.

Malgré toutes nos incertitudes et en perspective d'une paix négociée et durable, gardons confiance en l'avenir.

Au plaisir de vous rencontrer dans un futur proche, je vous souhaite une bonne lecture. Avec mon fidèle dévouement.

Votre Maire
Pierre ANSART

Retour sur les résultats des élections présidentielles 2022

Résultats de l'élection présidentielle des 10 et 24 avril 2022.

Pour le premier tour, avec un taux de participation de près de 75 % en recul par rapport à 2017, les résultats sont principalement marqués par :

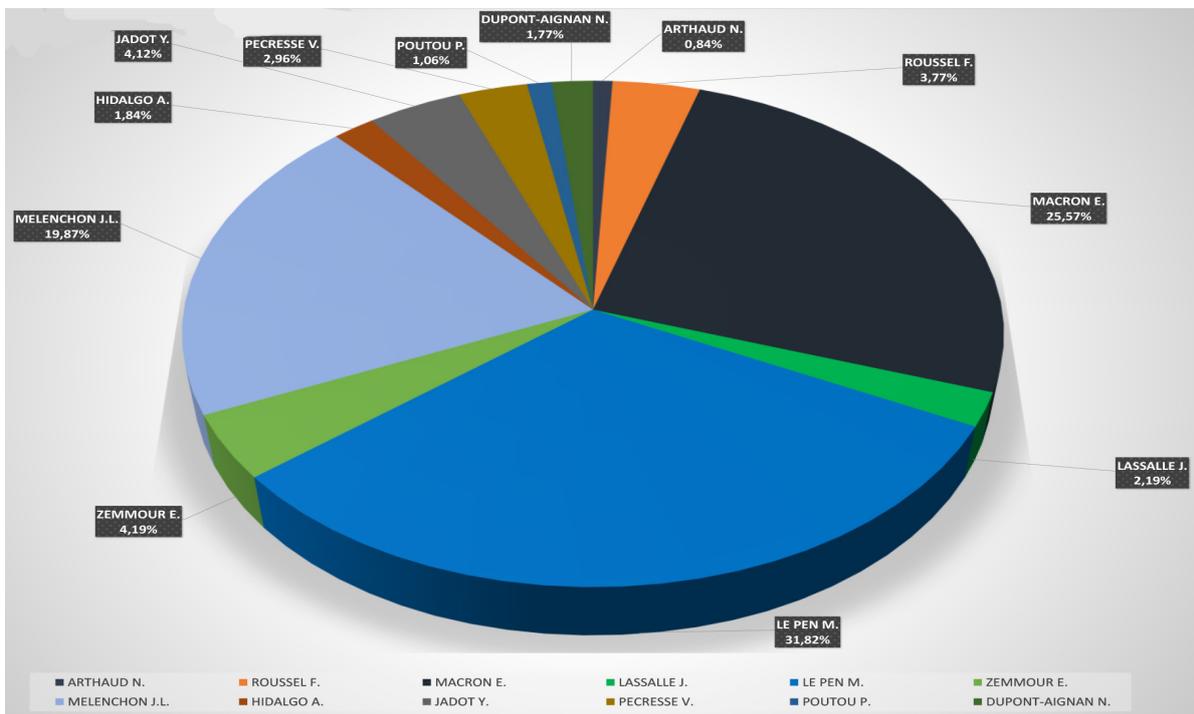
- L'effondrement des voix de la droite républicaine (qui passe de 434 voix en 2017 à 92 voix cette année)
- La stabilité du vote pour le président sortant (794 voix en 2022 contre 754 en 2017)
- Une légère érosion du vote de gauche (1036 voix en 2017 contre 978 en 2022) qui reste stable en pourcentage à 31,5 % des électeurs contre 31,25 %
- La progression de la droite populaire et de l'extrême droite (1173 voix en 2022 contre 1061 en 2017).

Au second tour, les deux candidats arrivés en tête au premier tour progressent en voix au-delà des reports de voix potentiels et le taux de participation reste élevé.

Si plusieurs centaines d'électeurs du premier tour se sont abstenus en nombre ou ont déposé dans l'urne un bulletin nul ou blanc, de nouveaux électeurs sont venus au second tour alimenter la dynamique électorale des deux finalistes.

Avec 1482 voix en 2022 contre 1166 en 2017 la candidate du rassemblement national (50,98 % des suffrages exprimés) devance le président sortant qui voit son score régresser fortement puisqu'il passe d'un nombre de 1699 électeurs en 2017 à 1425 en 2022.

Résultats du premier tour



Réunion du CISPD à Beaurains

Mercredi 27 avril, la salle Georges BRASSENS a accueilli la séance plénière du **C**onseil Intercommunal de la **S**écurité et de la **P**révention de la **D**élinquance.

Pierre ANSART, Maire, a souhaité la bienvenue à Monsieur le Procureur de la République, au Commissaire de Police d'Arras, aux représentants de la Gendarmerie et des Sapeurs-Pompiers ainsi qu'aux élus des différentes communes de la Communauté Urbaine d'Arras.



Durant deux heures et demie, l'assemblée a abordé l'évolution des chiffres de la délinquance et les violences intrafamiliales et défini les objectifs de l'Observatoire de la Tranquillité Publique.

D'autres sujets comme le déploiement de la vidéoprojection d'intérêt communautaire et l'avancée du nouveau commissariat ont également été discutés.

Quelles sont les attributions du CISPD?

Le CISPD favorise l'échange d'informations entre les responsables des institutions et les organismes publics et privés concernés. Il peut définir ainsi les objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique. Il est consulté sur la définition, la mise en oeuvre et l'évaluation des actions de prévention de la délinquance prévues dans le cadre de la contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales.

Cérémonies Patriotiques, un devoir de mémoire !



La municipalité de Beaurains attache la plus grande importance à l'histoire de notre ville, aux joies, aux souffrances qu'elle a connues ou subies par le passé. C'est pourquoi nous continuons de perpétuer le Devoir de Mémoire par l'organisation de cérémonies patriotiques auxquelles sont conviés tous les citoyens.

Le 19 mars, hommage aux morts pour la France en Afrique du Nord.

Le 22 avril, hommage aux victimes de la déportation.

Le 8 mai, anniversaire de la victoire de 1945 contre l'Allemagne nazie.



BUDGET MUNICIPAL 2022

Une année pénalisée par le retour de l'inflation

Le mercredi 13 avril dernier, les membres du conseil municipal se sont réunis pour adopter une vingtaine de délibérations dont la grande majorité était consacrée aux Comptes Administratifs 2021 de la commune et au Budget Primitif 2022.

2021

Compte administratif

Validé à l'unanimité, le **Compte Administratif 2021** du budget principal de la commune **présente** en section de fonctionnement **un excédent important de plus de 394 600€**. **Pour la partie investissement**, le solde de l'exécution du budget présente aussi un bilan positif avec **un excédent de 502 673,83€**.

Solde positif de l'investissement légèrement réduit si on y ajoute les restes à réaliser en dépenses (576 803€) comme en recettes (502 265€) pour des travaux ou achats de matériels décidés en 2021 et non encore effectués. L'excédent de fonctionnement sera repris au budget 2022 tandis que l'excédent d'investissement vient réduire le déficit constaté sur les années antérieures.



2022

Budget Primitif

Dans un contexte de **retour d'une forte inflation** et d'**explosion des coûts liés à l'énergie**, le budget principal de la commune pour 2022 s'équilibre en dépenses comme en recettes à 6 176 819€, soit une augmentation de 1,59 % par rapport à 2021. Si la part du **budget consacré au personnel est en légère baisse**, la situation économique et internationale impactent fortement nos charges à caractère général qui augmentent de près de 6 %. Avec une **hausse de + 32 % des frais de carburant, de + 21 % pour l'électricité et de + 17, 4 % pour le chauffage** de nos bâtiments, sans oublier les augmentations notables sur l'alimentation et les fournitures. Les économies réalisées par nos services et le travail rigoureux des agents et élus municipaux sont réduits à néant par l'impact de la situation internationale.

Au niveau des **recettes de fonctionnement, la baisse des dotations et subventions de l'Etat continue**. Elle réduit encore cette année notre dotation globale de fonctionnement. La diminution de nos recettes de bâtiments et la stagnation de nos recettes de services impactent aussi nos ressources. La période de crise sanitaire ne permettait pas d'envisager une évolution positive rapide en ce domaine pour faire progresser notre capacité d'autofinancement.

Cette **contraction de nos recettes** propres, avec **la disparition de la taxe d'habitation** compensée par l'Etat sur la base du montant 2017, **contraint le bureau municipal à proposer une augmentation de 1 % du taux de la Taxe Foncière** et de **2 à 3 % des tarifs** des activités municipales pour les beaurinois (10 % pour les extérieurs à la commune)

Au niveau de la section investissement qui s'équilibre à un peu plus de 2 millions d'euros, le budget marque une volonté de pause affirmée par la municipalité, après plusieurs années de travaux importants (éclairage public, salle multifonctions Brassens et ré-aménagement de la rue Pierre et Marie Curie). Les reports importants de travaux et acquisitions de 2021 seront résorbés sur l'année 2022 (Programme Beaurains numérique, audit des bâtiments, etc ...). L'aménagement de l'arborétum et les plantations seront poursuivis et deux nouveaux programmes seront mis en oeuvre, l'un pour le **réaménagement de la mairie dans le cadre de la mise en place de la Maison France Services** et l'autre, pour l'étude de **l'agrandissement de l'accueil du centre social municipal Chico Mendes**. La baisse des subventions de l'Etat (DETR,...), le changement de la nomenclature du Fonds de compensation de la TVA en janvier, privent la commune de plusieurs dizaines de milliers d'euros de recettes qui auraient permis de réduire la part communale du coût de nos investissements.

Au niveau de la dette, **la commune poursuivra son désendettement** puisque que nous rembourserons le prêt relais de 400 000 euros mis en place pour lisser le paiement des travaux entrepris en 2020 et 2021 et une annuité en capital de plus de 431 970€ et que nous emprunterons 500 000€ pour financer les investissements 2022. **Le ratio d'endettement de la commune reste toujours excellent avec une dette de 515,12€ par habitant contre 821€ en moyenne** pour les communes de la même taille que la nôtre.

Pour participer aux efforts d'économies budgétaires, **les élus du groupe majoritaire ont souhaité voir réduire de 10 % le montant de leurs indemnités**.



Point Budget avec Cédric DUPOND Adjoint aux finances

Adjoint du Maire délégué aux finances, à la communication et au développement local depuis 2014, Cédric Dupond fait le point avec nous sur la santé financière de notre ville et les perspectives pour cette année.

«Une fois de plus, nous avons dû préparer le budget de la commune dans un contexte difficile et inquiétant. La forte inflation impacte et impactera encore plus notre commune en 2022. La baisse de nos dotations, la modification de la compensation de la TVA et la transformation de la taxe d'habitation réduisent les marges de manoeuvre de notre collectivité de manière draconienne.

Le bureau municipal et les adjoints ont travaillé avec l'ensemble des services de la ville pour trouver des mesures d'économie sans réduire les services de qualité offerts à notre population. Les subventions aux associations ont été maintenues et là aussi, un important travail des élus en charge des associations a été effectué en lien avec les commissions municipales. Monsieur le Maire et moi-même ne pouvons que remercier les agents et les élus pour leur forte implication et leur engagement dans les efforts budgétaires.

Nous avons malgré le travail de fond engagé par tous, envisagé une légère augmentation des tarifs de nos services (qui pour certains n'avaient pas connu d'augmentation depuis plusieurs années) et fait évoluer de 1 % notre taux d'imposition sur la taxe foncière, seul levier fiscal que peuvent encore utiliser les collectivités locales.



Les comptes administratifs et l'ensemble du budget ont été largement présentés en commission de finances et **les élus se sont vus remettre tous les documents budgétaires y compris la maquette complète du budget 2022** bien avant le conseil municipal.

La volonté municipale de maintenir des services de qualité à la population, de soutenir les associations et de préserver le cadre de vie de notre commune demeure intacte, malgré la pression sur le budget des collectivités locales.

Nous pouvons tout de même avoir des inquiétudes quant à la reprise de l'inflation, la hausse des taux d'intérêt bancaire, le coût en forte augmentation des marchés publics. Le discours du Président réélu, qui pendant la campagne présidentielle annonçait qu'il souhaitait faire encore 10 milliards d'économies sur les collectivités locales, n'est pas pour nous rassurer.

La situation budgétaire des collectivités pourrait devenir intenable et **déjà cette année de nombreuses villes augmentent leur taux d'imposition au plan national**. Certaines pour des augmentations atteignant 10 % voir plus. Il nous faudra collectivement trouver des solutions et des économies si les choses évoluent de la sorte.

Avec notre Maire, les adjoints, notre directeur général des services, Laurent Flament, ses équipes et tous les membres de l'équipe municipale, **nous serons vigilants sur ces évolutions et rigoureux pour tenir le cap fixé pour ce mandat.**»



Deux nouveaux membres au Conseil Participatif !

Après le décès de son président, le regretté Marc DERUY, le Conseil Participatif se devait de pourvoir à son remplacement.

Paul-Louis BLONDEL a ainsi rejoint l'assemblée et Isabelle DARMON a été élue présidente du Conseil.

Paul-Louis BLONDEL, 23 ans, Beurinois depuis sa naissance, est étudiant en Master banque-finance à l'Université d'Artois.

Membre de plusieurs associations comme le tir à l'arc, le badminton... Paul-Louis est aujourd'hui membre de l'Harmonie municipale. Il souhaite s'investir auprès des habitants et apporter un regard nouveau sur les activités proposées par le centre social municipal.



Isabelle DARMON est Beurinoise depuis 25 ans. Toujours à l'écoute et attentive au bien-être de son entourage, elle a été l'instigatrice du projet «discrimination». Elle a la ferme volonté d'accompagner la population et de lui faire partager les nombreuses richesses qu'offre le centre social municipal.

L'Atelier Citoyen, un espace pour tous



Vendredi 20 mai, se tenait l'inauguration de L'Atelier Citoyen, un espace de convivialité, de réflexion et de partage situé au 38 bis rue JAURES.

Ce nouveau lieu de vie est fait pour vous, les habitants !

Monsieur le Maire, Pierre ANSART, accompagné par le Président de Pas-de-Calais Habitat, Monsieur Jean-Louis COTTIGNY et Madame la Présidente du Conseil Participatif, Isabelle DARMON, ont officialisé ensemble l'ouverture

de cet espace accessible à tous les citoyens et citoyennes.

Depuis quelques semaines vous pouvez investir cet espace et rencontrer les techniciens du centre social municipal de notre ville pour échanger sur différents sujets, faire grandir vos projets et en faire des réalités. L'Atelier Citoyen vous attend pour développer le vivre ensemble.

Classe de neige 2022



Du 03 au 10 janvier 2022, les enfants des classes de CM2 des écoles Jean Haniquaut et Jean Moulin ont pu bénéficier des joies de la montagne à Morzine-Montriond.

Annulé en 2021 à cause de la COVID-19, nos jeunes élèves ont savouré un séjour une nouvelle fois au chalet «l'Escalade», où un excellent accueil leur fut prodigué par les époux Braize, les prévenants propriétaires. Encadrés par leurs deux enseignants, Madame Rodriguez et Monsieur Delobel, assistés d'un coordinateur municipal et de quatre animateurs, les Beaurinois ont pu s'adonner aux joies du ski chaque après-midi et profiter de quelques sorties le matin : Musée

de la Musique Mécanique et fromagerie des Gêts, Lac de Montriond ... Autant dire que la classe fut réduite à sa plus simple expression, mais qui s'en est plaint ?

Joies de la neige, veillées en tous genres, soirées avec les copines et les copains, tout fut réuni pour forger de solides et agréables souvenirs.

Les CM1 d'aujourd'hui se sont déjà mis d'accord pour perpétuer cette longue tradition de classe de neige du 20 au 27 janvier 2023.

De l'air sain dans nos écoles !

Le confort et la sécurité de nos enfants restent des priorités de la municipalité. Chaque année nous investissons dans nos écoles et l'entretien et la qualité de notre patrimoine scolaire sont reconnus par tous.

Grâce au soutien financier du ministère de l'Éducation Nationale, la ville a fait le choix d'acquérir 27 capteurs de CO² en lien avec la Communauté Urbaine d'Arras dans le cadre d'un achat groupé. Ces capteurs ont été installés dans les différentes classes de nos écoles publiques par nos équipes, afin de mesurer la qualité de l'air intérieur.

Ce dispositif est recommandé par le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de la Santé.



MERCI !

Après les actions en faveur de l'Ukraine, les agents des services techniques ont transféré vos dons au point centralisateur de la Communauté Urbaine d'Arras.

Le convoi est ensuite parti vers la base centrale de la Protection civile à Calais pour être acheminé dans les pays limitrophes de l'Ukraine. (Roumanie, Pologne, Estonie ..). Les députés français et ukrainiens se sont chargés de la distribution sur le territoire ukrainien.

Le conseil municipal remercie vivement les généreux donateurs.



Appel aux bénévoles !

Devenant de plus en plus difficile de trouver des jeunes en contrat service civique pour des visites de convivialité, les membres du Centre Communal d'Action Sociale lancent un appel aux bénévoles pour rompre la solitude de nos aînés.

Une petite visite hebdomadaire fait toujours plaisir et peut même sauver de la dépression.

Alors si vous avez un peu de temps, pourquoi ne pas éclairer le quotidien de certains habitants ?

**Pour cela, contactez le CCAS au
03 21 50 90 60**



Nos habitants sont médaillés !



Cette année encore, nos élus ont remis sur rendez-vous, les diplômes de la médaille du travail à nos citoyens pour leur carrière professionnelle.

26 familles furent médaillées tout au long de ce mois de mai de la catégorie «Vermeil» à «Grand Or».

Nous attendrons 2023 pour organiser à nouveau la traditionnelle cérémonie du 1^{er} mai.

Avec fierté, félicitations aux récipiendaires !

Portes ouvertes des Restos du Coeur

Le samedi 25 juin, venez découvrir le fonctionnement des différentes activités des Restos du Coeur lors de nos portes ouvertes.

▼ La distribution donne la possibilité aux familles et aux personnes seules d'avoir des repas équilibrés en essayant d'apporter des solutions concrètes et personnalisées.

▼ L'insertion offre la possibilité de suivre une formation en vue de retrouver un emploi.

▼ La restauration emploie aussi des personnes en insertion.



Pour répondre aux questions que vous vous posez concernant les Restos du Coeur, venez à leur rencontre le 25 juin de 10h30 à 18h.

Beaurains

Une ville festive !

Après deux ans sans pouvoir se mettre en scène, le service culturel événementiel et nos associations ont pris grand plaisir à vous offrir à nouveau leurs spectacles, leurs sorties et leurs représentations en ce début d'année.

Retour en images sur ces beaux moments de musique et de convivialité.



October plays U2
25 mars 2022



Concert AMA-CARMA
08 avril 2022



Plaisir Partagé
01 mars 2022



October plays U2
25 mars 2022





Concert Talents en Scène
02 avril 2022



Concours de Majorettes
10 avril 2022



Spectacle de l'école de danse
28 et 29 mai 2022



Hommage à Freddy Mercury
12 mars 2022



Concert de l'harmonie municipale
02 avril 2022



Gala Art of Dance
21 et 22 mai 2022



Chasse à l'oeuf
18 avril 2022

Un champion de France de boxe à Beurains !

Le week-end chargé à La Pommeraye (près d'Angers) pour les championnats de France 2022. De beaux résultats avec les excellentes performances des quatre jeunes boxeurs beaurinois qui ont tout donné lors de leurs assauts.

Le club de Boxe de Beurains a ouvert ses portes depuis à peine deux ans et le voilà déjà présent aux Championnats de France avec quatre boxeurs.

Hugo Pluskota est champion de France après les quart, demi et finale. Rappelons qu'il a remporté cette année les championnats départementaux et régionaux de même que les trois autres boxeurs en lice.

Alexy Ternel perd en demi-finale devant le champion de France en titre, très bel assaut remarqué par le public.

Brayton Durmort perd en quart devant le champion de France en titre.

Tom Gapenne perd son combat devant un adversaire blessé au premier round, qui emporte l'assaut avec deux points d'avance (décision très controversée par toute l'assistance).



L'Amicale Sportive de Beurains, plus de 80 ans d'existence !



Même si d'autres équipes semblent avoir joué dans les années 20, c'est en 1936 qu'il faut remonter pour trouver trace de la 1ère équipe de football de Beurains constituée par Monsieur MONBORGNE, Directeur de l'école Publique.

On joue à l'époque sur des pâtures mises à disposition par les agriculteurs d'abord du côté de la cité Pierre BOLLE puis en face de la maison PARADIS (aujourd'hui Maison Coluche).

À l'époque, les couleurs du maillot sont verts et noirs. Durant cette période évolue le fameux François BOURBOTTE, capitaine du LOSC, vainqueur de la coupe de France en 1946, personnalité qui donnera son nom par la suite à l'actuel stade car venu habiter la commune après sa retraite sportive.

En 1949-50, les beaurinois battent la SC Cheminots d'ARRAS devant 1 000 spectateurs. L'Histoire de l'AS Beurains ne fait que commencer...



Le Football à Beaurains, c'est sacré !

Les soirs et week-end, les joueurs se changent au niveau du vestiaires du café de Marie-Louise POT (en face du presbytère) puis au niveau de l'école Jean Moulin pour taper le ballon sous les encouragements de leur public.

La saison 83/84 est une période d'apogée pour le club, **les indomptables beaurinois, sous leur maillot rouge et blanc, atteignent le 7e tour de la coupe de France accusant une défaite contre un match encore discuté contre MARLY LE ROI.**

Parmi eux, le gardien de but, Sam BOUSDIRA – Frère de Farés, joueur professionnel au R.C. Lens. Les présidents se succéderont et animeront le club pour l'amour du football et des jeunes. A noter, parmi eux, le très estimé Maurice POT – président de l'ASB durant 17 ans.

Le dernier tournoi festif de Pâques a montré des équipes de jeunes forts prometteuses entourées de bénévoles passionnés. L'aventure continue !

Que de souvenirs partagés



Coup d'envoi ce 13 mai salle Jordan Dellacherie pour revivre 80 ans d'histoire de l'ASB Football.

Une soirée animée par Cédric DEROY et Matthieu DERAËVE soutenus par les membres de la Mémoire Locale, un défilé d'archives projetées, d'anecdotes et une exposition soignée. Autant de témoignages rappelaient l'importance emblématique du club, présidé actuellement par Patrick BONNEL.

L'Histoire ne peut se nourrir sans l'implication des acteurs passionnés du ballon rond.

Cette soirée intergénérationnelle, partagée par les habitants et les associations grâce également au partenariat du café «le Vincennes», s'est terminée dans une ambiance de retrouvailles et d'échanges amicaux et passionnés.

Nettoyons la Nature !

En mars dernier, 30 enfants de la commune ont participé à un «Nettoyons la Nature», activité organisée par les accueils de loisirs du mercredi.

Les quartiers autour du stade François Bourbotte, des 4 AS, Chico Mendès et la rue Pierre Curie, sont passés sous les pinces des enfants.

Ce sont **9.5 kilos** de déchets qui ont été récupérés lors de cette animation qui s'est déroulée sous un beau soleil.

Une action appréciée des enfants qui ont pu se rendre compte des quantités de débris laissés dans la nature. Prochaine étape : apprentissage du tri sélectif.



Pourquoi ?

Dans le cadre du projet pédagogique de l'accueil du Mercredi, nous sensibilisons les enfants aux gestes éco-citoyens : tri, gaspillage alimentaire, projet jardinage, petit déjeuner équilibré, goûter « maison » et activités récup...

Merci aux enfants, aux animateurs pour leur aide et merci au SMAV pour l'accompagnement durant ces projets.

La gestion différenciée, pourquoi faire ?

La gestion différenciée s'inscrit dans notre volonté politique de Développement Durable et une démarche globale du respect de l'environnement.

C'est à ce titre qu'une partie des espaces verts de Jules Verne, de l'arboretum, de la rue Dolto, de la résidence Le Cid, du parc Duquesnoy et le long du CD60 sont en gestion différenciée depuis ce printemps.

Ces espaces, précieux écologiquement, sont laissés à eux-mêmes et fauchés à l'automne. Ce ne sont pas des espaces négligés. Ils deviennent des espaces naturels.

Ils permettront de conserver des refuges pour la biodiversité et d'offrir une plus grande variété de paysage.





Inscrite dans la Charte Bello Ramo, la gestion différenciée répond à des enjeux sociaux, en permettant d'améliorer le cadre de vie des habitants et d'éduquer le grand public à l'environnement.

Ces enjeux sont également importants pour la biodiversité de nos espaces verts.

Nous vous invitons dès ce printemps, et tout au long de l'année, à vous promener dans ces sites et à comparer leur richesse faunistique et floristique avec celle des zones tondues.

N'hésitez pas à vous y balader, chaque année suivante, pour constater le développement de la faune et de la flore sur les 43.3 hectares d'espaces verts du territoire de notre belle commune.



**CONCOURS
DES
MAISONS ET
BALCONS
Fleuris
2022**

**Inscrivez vous
jusqu'au 03 Juin**

**Bulletin d'inscription
et règlement disponibles
à la mairie de Beaurains
ou sur le site
www.mairie-beaurains.fr**



Vous êtes inscrit au concours des maisons et balcons fleuris?

Pour prendre connaissance du règlement, vous pouvez vous rendre sur notre site internet :

www.mairie-beaurains.fr
ou à l'accueil de la mairie.

Catégories et prix :

- Balcons et fenêtres garnis de jardinières fleuries
- Maisons avec pelouse, arbuses et parterres fleuris

Le concours est doté de 1000€ de prix, en bons d'achat.

« Oups, j'ai raté l'inscription ... »

C'est loupé pour cette fois mais pas de panique ! Ce concours revient tous les ans. Vous pourrez tenter votre chance l'année prochaine.

Au centre de loisirs, pas le temps de s'ennuyer !



Familiariser 86 enfants à la nature, au travers d'activités ludiques et pédagogiques, telle était la mission de l'équipe d'encadrement de l'accueil de loisirs Hiver et Printemps 2022. Une multitude d'opportunités de plein air et de découvertes.

Ateliers de jardinage, activités sportives et manuelles, VTT, course d'orientation à Olhain, trottinette, visite à la ferme, apprendre en s'amusant à la Cité Nature à Arras, randonnée avec Beaurains rando ...

Un plein d'oxygène pour nos graines d'explorateur !

Autre thématique, les animateurs ont fait voyager les enfants dans l'univers de la magie du célèbre Harry Potter.

Comme à Poudlard, les 77 sorcières et sorciers en herbe ont fabriqué leurs baguettes magiques jetant des sorts à l'équipe d'animation !

Cours de potion, créations manuelles de sorcellerie, contes, nos apprentis ont débuté leur enseignement.

Montés sur leurs balais volants, ils se sont rendus aux parcs de Tilloy-les-Mofflaines et de Dainville pour profiter d'activités sportives et jeux.

Que d'aventures !



De nouvelles enseignes au service des Beaurinois.

Une ville en pleine expansion !

D'ici quelques jours ou quelques semaines, plusieurs enseignes verront le jour dans la zone commerciale de Boréal Parc.

BURGER KING ouvrira son nouveau restaurant en juin, dans un bâtiment construit sur un terrain vendu par le groupe CARREFOUR.

Nouvelle installation à côté de Carrefour Market, **PROMOCASH**, nouveau grossiste alimentaire pour les commerçants et les associations.

Autre implantation, **ACTION** arrivera dans le bâtiment construit aux côtés de l'entreprise VDL.

D'autres grandes enseignes sont en pourparlers pour venir s'installer à Beaurains d'ici quelques mois. Nous vous en informerons prochainement.



Le commerce local se porte lui aussi très bien avec la reprise de deux enseignes historiques du centre-ville.

Le café des sports situé rue Victor HUGO est devenu le « **BISTROT DE LA PLACE** » dirigé par sa nouvelle patronne Virginie Rudnicki.

Nouveau propriétaire également, Sébastien LEBLANC pour le Plan P, Bar-restaurant PMU de la rue Jean JAURES qui a acquis un nom de Champs de course « **LE VINCENNES** ».

Depuis avril, vous pouvez aussi profiter chaque soir des plats à emporter de « **LA FRITERIE BEAURINOISE** » qui s'est installée route de Tilloy sur le pôle d'activités des Longs Champs.

N'hésitez pas à rendre visite à ces sympathiques et dynamiques commerçants.

DÉCÈS

SEPTEMBRE

Geneviève SENCE ép. VANOOSTEN
Daisy BONNOT ép. DIDELOT
Michel SOILLE

OCTOBRE

Carmen LEU ép. BONEL
Denise LEURART ép. LEPREUX
Serge POUBEL

NOVEMBRE

Marguerite CALAIS ép. POTVIN
Marc DERUY

DÉCEMBRE

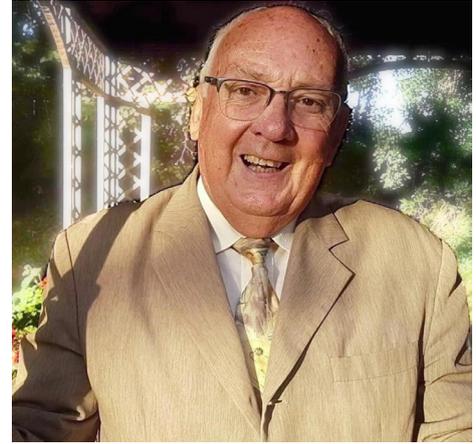
André THUEUX
Murielle FANCHON ép. DUCOIN
Annie SANDRAS ép. HEUDELEINE

JANVIER

Jean-Noël VION
Daniel LEDUC
Yvette DHEE ép. ROCHE

FÉVRIER

Paule GRUEL ép. LOURDEL
Philippe GUILBERT
Corrado LONGOBARDI
Serge PAJAK
Pierre CAMIER



Marc DERUY, notre collègue, notre ami de toujours, est parti dans la nuit du 17 novembre 2021. Il restera une figure incontournable de notre commune. Nous adressons encore nos sincères condoléances à sa famille.

MARS

Didier JOVINEL
Yvette MUYL ép. BALAHY
Alice GUILLEMET ép. CAVITTE

AVRIL

Monique HERRLER ép. CIESLAK
Octave VASSEUR

MAI

Gérard DELABRE
Josiane DAUCOURT ép. ROGER

MARIAGES

Félicitations à

Alan **VERNIEST** & Chloé **PETIT**

Yoann **DAMIENS** & Coline **VENEL**

Loïc **MAINGUY** & Loryne **RÉGNIER**

Guillaume **LOREILLE** & Dorothee **DESURMONT**

Laurent **NICOLLE** & Sabrina **HERBET**

Rémi **LAMOUR** & Maud **HAULTCOEUR**

NAISSANCES

SEPTEMBRE

Maloé MARSZAL
Emie LEFEBVRE
Margot DUHEM DELBECQUE
Clémentine PACAUX
Mathys POUILLIEUTE GOURGUECHON
Maxence PREVOST

OCTOBRE

Juliette HAUTECOEUR
Emma DELCUSE
Jade BIRROU
Ambre OBRY

NOVEMBRE

Kataleya NIEDZWIALOWSKA
Valentin PAIX
Liam CAPELLE
Sacha GROLEZ
Zoélie BLAVIS
Sacha DURIEZ

DÉCEMBRE

Aitan RAISON HERMOSILLA
Ambre LUBIN
Ali DOUMBIA
Elza PLATEL
Adam DENIZART
Achille LAFORCE VITAUX

JANVIER

Jeanne DOS SANTOS WALKOWIAK
Arwen DESCAMPS
Sara ZUKIC
Léo MORTREUX
Isaora COUSSEMAEKER
Naëlle SERGENT
Cataleya FOULON

FÉVRIER

Zack PRUVOST GASPARD
Mila MATTIOLI SKWARA
Léonie GROSSEMY JACQUEMONT

MARS

Alicia ANSART
Maëlia DECROIX
Emmy STOLLER
Marceau LECOCQ

AVRIL

Robin VICHERY
Côme LOISON TABARANT
Maël LONGUET



Respectons nous pour mieux vivre ensemble !

Attention au bruit

Évitons les nuisances sonores, soyons vigilants.

En dehors de son importance pour la qualité de vie, le bruit a également des répercussions prouvées sur la santé.

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués à l'aide d'outils motorisés (tondeuse à gazon, perceuses, tronçonneuses ou scies, taille des haies ...) sont source de nuisances sonores et réglementés par un arrêté préfectoral.

Un rappel s'impose pour vous informer des horaires autorisés pour effectuer ces travaux.

JOURS OUVRABLES : De 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

SAMEDI : De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS : De 10h00 à 12h00

Brûlages

Nous rappelons que les feux sont interdits. Les déchets végétaux doivent être broyés ou déposés en déchetterie. Cette mesure d'interdiction est valable en toute saison. Les services d'hygiène de la mairie peuvent être saisis lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction.

► Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€.

Empoisonnement d'animaux domestiques

Un usage malveillant de produits phyto-sanitaires dirigés vers les animaux domestiques tombe sur le coup de la loi. Selon l'article R.655-1 du Code pénal, donner volontairement la mort à un animal est puni d'une amende de 1500€. Et selon l'article 521-1, exercer des sévices graves envers un animal domestique est puni de deux ans d'emprisonnement et de 3000€ d'amende.

Taille de haie

Afin de préserver la commodité du passage et les réseaux comme l'éclairage public, les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies et les haies ne doivent faire aucune saillie sur la voie communale.

Dans l'hypothèse où un riverain n'exécuterait pas les opérations d'élagage, le maire peut, après mise en demeure restée sans résultat, procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage.

Les frais afférents à ces opérations sont mis à la charge du propriétaire négligent.

Aboiements intempestifs et tranquillité du voisinage !

La divagation des chiens, les nuisances sonores provoquées par les aboiements intempestifs, les déjections, sont autant de sources du mécontentement de certains de nos concitoyens. Merci d'être vigilant et ne pas laisser errer ou aboyer votre chien. Pensez à ceux qui doivent se lever tôt ou ont besoin de repos.

Les numéros d'urgence

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

URGENCES : 112

(depuis un mobile)

Personnes malentendantes vers les autres numéros d'urgence : 114

Accueil des sans abris : 115

Enfance maltraitée : 119

Médecin de nuit, week-end et jours fériés : 03 21 71 33 33

Vétérinaire de nuit, week-end et jours fériés : 06 07 89 54 45

Pour contacter votre mairie

Standard : 03 21 50 90 60

e-mail :

contact@mairie-beaurains.fr

Structures municipales

Centre social municipal

Chico Mendès :

03 21 21 28 90

Relais Petite Enfance :

03 21 21 28 90

Bibliothèque Louise Michel :

03 21 21 28 94

Groupe scolaire

Jean Haniquaut :

03 21 51 20 77

École primaire Jean Moulin :

03 21 73 27 41

Passage balayeuse 2022 :

04 et 05 juillet, 22 et 23 août et 14 et 15 novembre 2022

France Services

Depuis le mois de février, la Mairie de Beaurains est dotée d'un espace « France Services ».

Ce dernier est conçu pour permettre aux citoyens d'effectuer leurs démarches administratives du quotidien.

Un accueil physique qui regroupe en un même lieu les différents services

- de l'État,
- des collectivités
- d'autres organismes publics

Des agents polyvalents sont présents pour vous aider à utiliser ce nouveau service et à réaliser vos démarches administratives en ligne.

UN EXEMPLE :

La conciliation de Justice : Pour qui ? Pourquoi ?

Un litige avec votre voisin ? (nuisances sonores...), avec un professionnel ? (garagiste...), avec un commerçant ? Avant d'envisager une action judiciaire (souvent longue et au résultat aléatoire), ayez le réflexe de la **CONCILIATION DE JUSTICE**.

Une procédure simple, gratuite, rapide et confidentielle pour un règlement amiable de ce litige.

Pour toute information complémentaire, ce dispositif se met en place sur notre commune (les 1^{er} et 3^e mercredi de chaque mois à compter de juillet 2022) : www.conciliateurs.fr



Subvention Européenne : REACT-EU

Le soutien à la reprise en faveur de la cohésion et des territoires de l'Europe (REACT-EU) étend les mesures de réaction pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire.

La Ville de Beaurains a décidé de moderniser son fonctionnement en mettant des moyens de communication à disposition des agents et des citoyens. Plan de relance européen subventionné à hauteur 80% de 83 000€ H.T (soit 66 400€ H.T)



LE PORTAIL FAMILLE débarque !

Le Portail Famille en ligne arrive le **11 Juillet 2022**

Le Portail Famille

C'est quoi ?

C'est la dématérialisation complète de toutes les démarches pour simplifier le quotidien des familles.

Vous pourrez y gérer toutes les inscriptions, réservations et paiements des différents services proposés par la municipalité. (restauration, garderie scolaire, vacances, activités familles et seniors etc ...)

Inscriptions en ligne à partir du 11 juillet.

L'équipe du Centre Social municipal est à votre disposition :

03 21 21 28 90
ou par mail sur chicomendes@mairie-beaurains.fr

BEURAINS POUR VOUS, AVEC VOUS

ENFIN !

Chères Beurinoises, chers Beurinois,

Après deux ans de crise sanitaire, **notre pays et notre commune retrouvent une vie normale**. À Beaurains, la programmation culturelle et la vie associative reprennent leurs droits et les manifestations s'enchaînent grâce à l'action des bénévoles associatifs ou des élus en charge de la culture, de la jeunesse, du sport et des loisirs ou de la vie associative, avec l'assistance toujours efficace et très professionnelle des agents des services de notre collectivité. Spectacles musicaux ou de danse, repas associatifs, tournois divers au stade François Bourbotte, au centre multisports ou au boulodrome ont rythmé ce Printemps. La période estivale qui s'annonce ne sera pas en reste sur les activités en tous genres et le retour des festivités communales dans leur entièreté. Le second week-end de septembre, viendra clôturer cette saison. Nous espérons vous voir nombreux dans ces moments de convivialité et de partage.

Pour autant, après les mois difficiles marqués par l'épidémie, la guerre en Ukraine nous a toutes et tous profondément touchés. **Nous tenons à remercier toutes les Beurinoises et Beurinois qui ont participé à la solidarité internationale pour le peuple ukrainien** en participant aux collectes ou en proposant d'héberger des familles ayant fui leur pays. Plusieurs réfugiés vivent depuis plusieurs semaines à Beaurains et sont aidés par la collectivité. Continuons à nous mobiliser à leurs côtés ! Cette guerre a aussi pour nous tous des conséquences économiques qui touchent de plein fouet notre commune et ses habitants.

La préparation du budget de la commune dans une période de reprise de l'inflation, de hausse des coûts de l'énergie, des matières premières et de l'alimentation n'a pas été une mince affaire. D'autant que l'Etat, une fois encore n'a pas été généreux avec les collectivités. Pour notre commune la baisse de la DGF (dotation globale de fonctionnement) de plus de 10 000 euros, la diminution de la compensation de la TVA, la non attribution de DETR (Dotation d'équipement) pour nos investissements nous a contraint, avec la hausse du coût du carburant (+ 31,19 %), du chauffage (+ 17,44%) et de l'électricité (+ 20,90%), mais aussi, les augmentations sur les fournitures et l'alimentation, de revoir nos tarifs de service en les augmentant de 2% en moyenne et d'augmenter de 1 % le taux communal de la taxe foncière. Au regard d'une inflation 2021 à plus de 4,4 % et de celle annoncée en 2022 (+ 7%) **ces augmentations permettront, pour nous, de maintenir le niveau de service important et de qualité que nous souhaitons apporter aux Beurinois.**

Les services à la population sont et seront encore renforcés avec la labellisation depuis le début de l'année, de notre commune comme « Maison France Services » et l'attribution d'un dispositif permettant le recueil des demandes des CNI et des passeports dans notre Mairie. La future convention territoriale globale (CTG) en cours de négociation avec la CAF et le rapprochement pour les services à la population ou les investissements avec d'autres communes démontreront plus encore **l'attractivité de notre commune et son rôle dans l'équilibre d'un des territoires de la communauté urbaine**. Le budget et ces projets ont été présentés en commissions à l'ensemble des élus en toute transparence. L'intégralité des documents budgétaires et comptables du Compte Administratif 2021 largement excédentaire (+394 618,69€ en fonctionnement et + 502 673,83€ en investissement) ou du Budget Primitif ont été remis avant le conseil municipal pour que chacun puisse en faire l'analyse avant de prendre part au vote.

Il est dommage que les absents, qui ont toujours tort dit-on, se permettent ensuite dans des publications caricaturales de tordre les faits pour tenter de manipuler l'opinion et ré-écrire l'Histoire. Faut-il leur rappeler qu'en terme de transparence, de gestion ou de démocratie nous pourrions détailler quelques informations aux Beurinois sur les associations que le leader de l'opposition a dirigé avant d'être obligé d'en démissionner ou que certains d'entre eux dirigent encore parfois avec turbulence ou opacité. **Les donneurs de leçons ne sont pas toujours ceux qui montrent le bon exemple.**

Avec près de 75 % de votants, les Beurinois se sont exprimés pour l'élection présidentielle. Là aussi, pour l'opposition, la caricature est de mise, tenter de faire dire aux résultats des choses au plan local,

alors que s'est surtout exprimée dans cette élection, une opposition importante au bilan du mandat présidentiel précédent, n'est pas très crédible pour ceux qui tentent de faire oublier leur soutien à la politique menée depuis 2017. Leur positionnement à droite très affirmé sur des sujets comme le logement ou la politique sociale. Les élections législatives des 12 et 19 juin permettront peut-être aux Beaurinois de s'exprimer plus encore sur les enjeux importants que sont pour nous la transition écologique, le pouvoir d'achat, le service public et l'emploi !

Dans un contexte international troublé par la guerre et qui plombe notre économie nationale, avec un budget serré et de plus en plus compliqué à boucler, comme dans de nombreuses collectivités. La majorité municipale agit, maintient les services, développe la commune, aide les associations et reste à l'écoute des habitants. La sortie de crise sanitaire nous permet, avec grand plaisir, de reprendre nos rendez-vous que sont les balades urbaines, les réunions de quartier et l'accueil des nouveaux habitants. Nous sommes à votre écoute et souhaitons que vous y participiez en comprenant que nous sortons d'une période compliquée.

À quelques jours de l'été, nous vous souhaitons à tous de belles vacances. Profitez pleinement des beaux jours que nous espérons pour tous heureux et enrichissants.

Vos élus dévoués de la majorité municipale.

BEURAINS DEMAIN

Beurinoises, Beurinois,

C'est avec plaisir que l'on retrouve enfin la possibilité d'écrire une tribune – plus de 8 mois après le dernier bulletin – les dernières parutions en étant dépourvues.

Les élections présidentielles

A l'occasion du premier tour de l'élection présidentielle, les beaurinoises et beaurinois ont placé Marine Le Pen en-tête des suffrages avec plus de 30%. C'est la seule commune de cette strate de la CUA à l'avoir fait... Viennent ensuite Emmanuel Macron et Jean-Luc Melenchon. Au second tour, vous avez placé Marine Le Pen en tête à 51%. Il faut peut-être y voir là un ras-le-bol de la part de la population. Et ce qui va venir n'arrangera pas les choses. Les ralliements à LREM vont se faire nombreux dans les semaines à venir et nous verrons comment nos élus locaux expliqueront ces choix... !

Une majorité fébrile, des propos déplacés et un budget à la petite semaine...

Face à ce vote « contestataire », on constate que la majorité « Beurains pour eux, sans vous », fatiguée, perd les pédales et supporte de moins en moins la critique.

Au point qu'au dernier conseil municipal, de façon saugrenue et jamais vue, le 1er adjoint a interpellé les élus de la minorité sur le dernier bulletin distribué. Fébrile, vraisemblablement piqué au vif et blessé dans son orgueil, il a fait preuve d'une perte de sang froid jusque-là jamais constatée en nous accusant d'une « lepénisation des esprits ». Ne dit-on pas qu'il n'y a que la vérité qui blesse ? Il est bon de rappeler et de constater qu'en 2017, Marine Le Pen était déjà en-tête dans notre commune : qui est alors responsable de la « lepénisation des esprits », alors que nous sommes élus minoritaires depuis 2020 ? N'est-ce pas plutôt une grande fatigue, et une incapacité à répondre aux inquiétudes des beaurinoises et beaurinois, qui fait que notre ville détient aujourd'hui ce résultat. Qui est responsable de la vie de notre commune et de sa destinée depuis 33 ans ? Qui ne se soucie pas du quotidien des habitants et n'en accepte pas les conséquences ? Ce n'est pas à nous de nous remettre en question ! Nous sommes là pour aider la ville à progresser et – parfois – pour mettre le doigt sur des sujets qui nous semblent problématiques. Nous assimiler à une idéologie d'extrême-droite est honteux de la part d'élus de la république.

Mais qu'on se rassure, à la suite de ce conseil municipal, le 1er adjoint, aidé par ses collègues, a trouvé le réconfort dans un verre de l'amitié bu en catimini mais... payé par vos impôts. Impôts qui, d'ailleurs, vont augmenter dès cette année, en plus d'un emprunt doublé de 250 000 à 500 000 euros en une semaine (entre la commission finances et le conseil municipal), faute de pouvoir équilibrer le budget. Budget présenté d'ailleurs de manière brouillonne, à l'opposé du travail didactique (et en ligne) de nos voisins d'Achicourt. Et si, pour éviter de tomber dans les extrêmes, la majorité commençait par avoir un semblant d'exemplarité et de retenue ? Ce serait déjà un premier pas vers le respect pour nous, habitantes et habitants de Beurains.

Beaurains Notre Ville



Retrouvez nous aussi sur



mairie-beaurains.fr



VILLEDEBEURAINS

Fête de la Nature



Dimanche 12 juin 2022
10h30 - 19h
ESPACE JULES VERNE

Beaurains



Toute la journée,
nombreuses informations
et animations sur le thème
de la nature

Présentation de l'éco-pâturage
Fabrication d'hôtel à insectes
Découverte de l'apiculture et
vente de miel
Vente de produits issus du
commerce équitable et de produits
bio
Initiation aux danses
folkloriques
Dégustation d'une bière
artisanale locale



consignes sanitaires en vigueur



Restauration sur place
Buvette et crêpes toute
la journée

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

FEUX DE LA SAINT JEAN

VENDREDI 10 JUIN
18H30

PARC
CHICO MENDES
BEURAINS

BUVETTE et PETITE
RESTAURATION
SUR PLACE